Image not found or type unknown

actes racistes dans un but de projet immobilier

Par **mokbe**, le **24/07/2009** à **16:02**

Je suis , avec ma famille , agressé trois à quatre fois , si ce n'est plus, par un voisinage hostile, composé par d'anciens fonctionnaire de police, "ayant des relations", et qui nous minent la vie par des propos racistes, par des pulverisations d'herbicides et produits organophosphorés dans notre jardin mitoyen.Notre piscine autoportée achetée pour notre enfant a déjà fait l'objet de degradation . Tout cela est fait la nuit ou la journée quand on est au travail. Plusieure deposition ont été faite à la police, sans qu'il y ait enquéte; au jour d'aujourdhui nous commençons à pensser qu'ils peuvent passer à l'acte (genre degat plus important, voire homicide...)
Le conseil qui nous a été donné c'est de partir, et de vendre; hors nous ne voulons pas que pourrions nous faire??!!

Merci de vos conseil

Par **GENIA**, le **26/07/2009** à **20:21**

Les problèmes de voisinage deviennent parfois invivables.
Néanmoins, pour ne pas que l'on vous accuse de quoi que ce soit, il est préférable que vous soyez vous-mêmes irréprochables (donc n'apportant pas de nuisances que l'on puisse vous reprocher ensuite).
Pour vous défendre, pensez à recueillir des témoignages, essayez de mettre des caméras (infra-rouge la nuit) pour confondre les assaillants et adresser une plainte au procureur de la République (elle ne pourra pas disparaître).
Bon courage.

PS s'il y a un projet immobilier localement, essayez d'en connaître les responsables et promoteurs.
Tentez d'obtenir des rendez-vous d'explications.Il vous sera plus facile ensuite de négocier en face à face.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés